



Ordonnance de télécom CRTC 2019-177

Version PDF

Ottawa, le 24 mai 2019

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7594 Tarif général – Introduction de l'accès à paires jumelées d'affaires pour le service d'accès par passerelle – Fibre optique jusqu'au nœud (SAP-FTTN) Tarif de services d'accès – Introduction de l'accès à paires jumelées d'affaires pour le service large bande dégroupé – Fibre optique jusqu'au nœud (LBD-FTTN)	26 avril 2019	27 mai 2019
Bell MTS	AMT 816 Tarif général – Modifications au Tableau des tarifs du service de circonscription de base	8 mai 2019	1 ^{er} juin 2019

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général